

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DE LA GOUVERNANCE DU CHU D'ORLÉANS SUR LES EXIGENCES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le **CHU d'Orléans** est un établissement qui a pour mission **d'améliorer** la santé de la population de son territoire. En tant qu'acteur de santé publique, employeur de plus de 6000 personnes, l'établissement est pleinement conscient de sa responsabilité et se doit de favoriser un environnement sain pour les patients, les professionnels, les visiteurs et pour les habitants de la zone géographique dans laquelle il est situé.

Le **CHU affirme** vouloir s'inscrire dans le plan de transition énergétique et écologique de la **métropole d'Orléans** en développant un partenariat avec la ville.

Le **CHU décide** d'intégrer dans ses valeurs les volets **sociaux et sociétaux, économiques et environnementaux du Développement Durable**. Ces principes figurent dans le projet d'établissement 2024/2029 avec l'intégration du Développement Durable au cœur des prises en charge dans les **« 9 défis à relever »**.

La **Gouvernance du CHU s'engage** à favoriser au quotidien la dynamique du Développement Durable en inscrivant celui-ci comme un axe prioritaire qui doit être présent dans tous les projets validés par l'établissement en matière de soins, d'organisation, d'aménagement de locaux et d'acquisition d'équipements afin de réduire l'impact environnemental du CHU.

La mise en place d'actions pratiques et quotidiennes s'appuiera sur un réseau d'ambassadeurs sensibilisés à la question environnementale et volontaires pour porter le sujet en interne auprès de leurs collègues.

En plus des nombreuses actions déjà en place :

- Réalisation de bilans carbone de services de soins volontaires. (Lancement d'une étude clinique portée par le CHU sur le bilan carbone des réanimations de CH et CHU)
- Engagement de la restauration dans une démarche durable (Achats, plats végétariens quotidiens, collecte et méthanisation des biodéchets du self...)
- Encouragement à l'utilisation du covoiturage et du vélo (Amélioration des parkings à vélo, animations régulières autour du vélo, versement de la prime mobilité durable...)

2025 sera l'occasion de travailler tout particulièrement 3 axes forts :

1. Diffuser la culture DD dans l'établissement par l'intermédiaire :

- D'une communication régulière positive sur des actions concrètes
- D'une exposition photos nature (Démarche participative)
- D'un défi « Bâtiment de direction remarquable » (Baisse de la consommation énergétique, challenge papier, pratiques numériques ...)
- Un engagement du CHU pour la protection de la biodiversité (Tonte raisonnée, désimperméabilisation des sols, plantations de haies et d'arbres, ...)

2. Réduire et rationaliser les déchets hospitaliers en :

- Diminuant les déchets plastique (Suppression des bouteilles d'eau dans les services et au self, ...)
- Diminuant la consommation de papier en lien avec le développement de la dématérialisation
- Réduisant l'usage unique dans le soin
- Luttant contre le gaspillage alimentaire

3. Diminuer l'impact des déplacements professionnels en :

- Favorisant l'utilisation du train pour les déplacements professionnels
- Rationalisant les déplacements vers les établissements du GHT et tout particulièrement ceux de la direction commune (covoiturage obligatoire, navette ...)
- Révisant le schéma de transport des différents secteurs logistiques

Directeur Général,
Olivier BOYER



Président de la CME,
Régis HANKARD



Coordinatrice Générale des Soins,
Christine LIAUDOIS

